

**eaux**  
de **Vienne**  
siveer

# **SALON DES MAIRES DE LA VIENNE** **LOI NOTRe - GOUVERNANCE**

**17 février 2017,**  
**Palais des Congrès du Futuroscope**



*Votre service public de l'eau*

**La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.**

# Un syndicat à vocation départementale



**Date de naissance :**

1<sup>er</sup> janvier 2015, sur la base d'une fusion des syndicats d'eau et d'assainissement de la Vienne

**Mode de fonctionnement :** syndicat mixte en gestion publique

**Implantation sur le territoire :**

1 siège, 3 agences et 10 centres d'exploitation et 1 centre d'hydrocurage

**Président :** M. Boutet

# Les élus du Bureau, référents des territoires



Jacques SABOURIN • Jean-Claude ARRIVE • Jean-Jacques BERTHELLEMY • Nicole VALETTE

## Vaux-sur-Vienne



Evelyne AZIHARI • Dominique GAUTHIER

## Châtelleraut



Jean-Claude BOUTET • Nicolas REVEILLAUT

## Poitiers



Alain GUILLON

## Saint-Savin



Patrick CHARRIER • Pierre GOURMELON

## Lussac - Lathus



François AUDOUX • Gilbert JALADEAU • Marie-Claire LESUEUR

## Civray



Dominique HAUTE • Claude SERGENT • Hubert BAUFUME • Edouard RENAUD

## Loudun



Michel MALLET • Jean-Paul MOINE • Joël DORET • Philippe PATEY

## Neuville-de-Poitou



Gérard SARDET • Maurice RAMBIERE

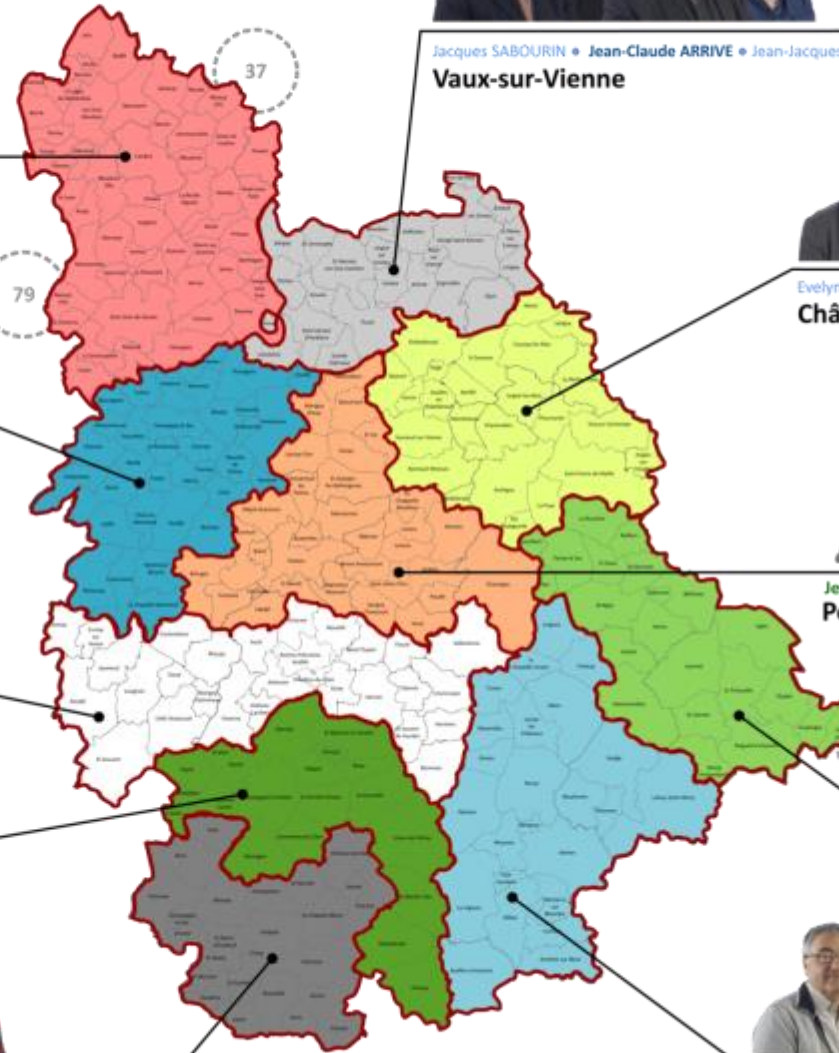
## La Villedieu - Lusignan



Christian CHAPLAIN • Roland LATU

## Gençay

Président  
Vice-président  
Membre du bureau





# *Ses compétences*

---

Eaux de Vienne-Siveer dispose de **quatre cartes de compétences** dans les domaines suivants :

- Eau potable
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Protection contre l'incendie

*Votre service public de l'eau*



La **solidarité intercommunale** au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.

## *Ses missions*

---

Les communes et EPCI à fiscalité propre peuvent transférer au syndicat leurs compétences en eau et en assainissement :

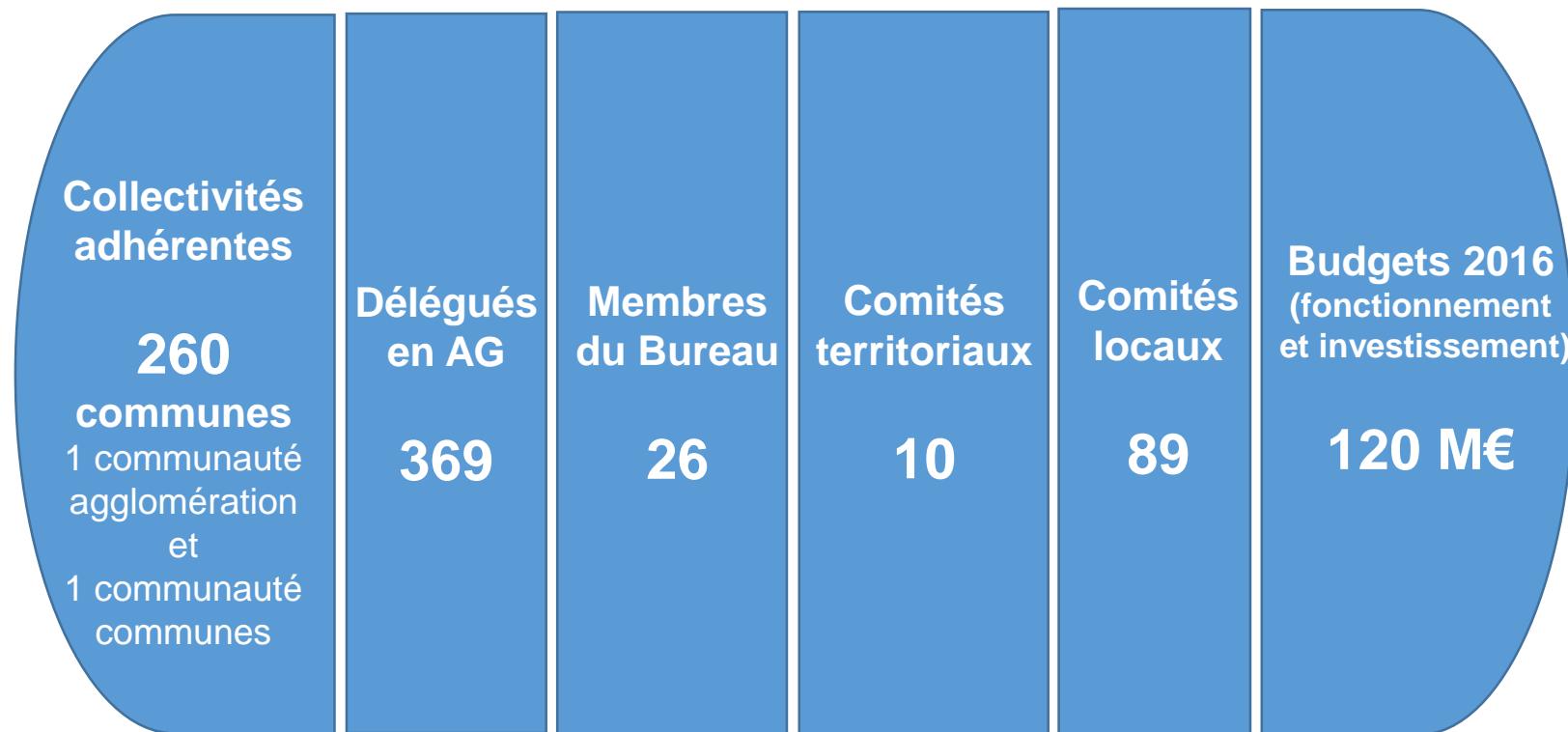
- **Exploitation** et distribution des services d'**eau potable**
- Collecte, transport et **traitement des eaux usées**
- Service public **d'assainissement non collectif**
- **Etude et réalisation** d'équipements d'eau potable et d'assainissement.
- **Maîtrise d'œuvre et construction d'ouvrages** d'eau potable et d'assainissement

*Votre service public de l'eau*



La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.

# Ses chiffres clefs



Effectif : 350 agents

*Votre service public de l'eau*



La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.

# Ses chiffres en eau (janvier 2017)

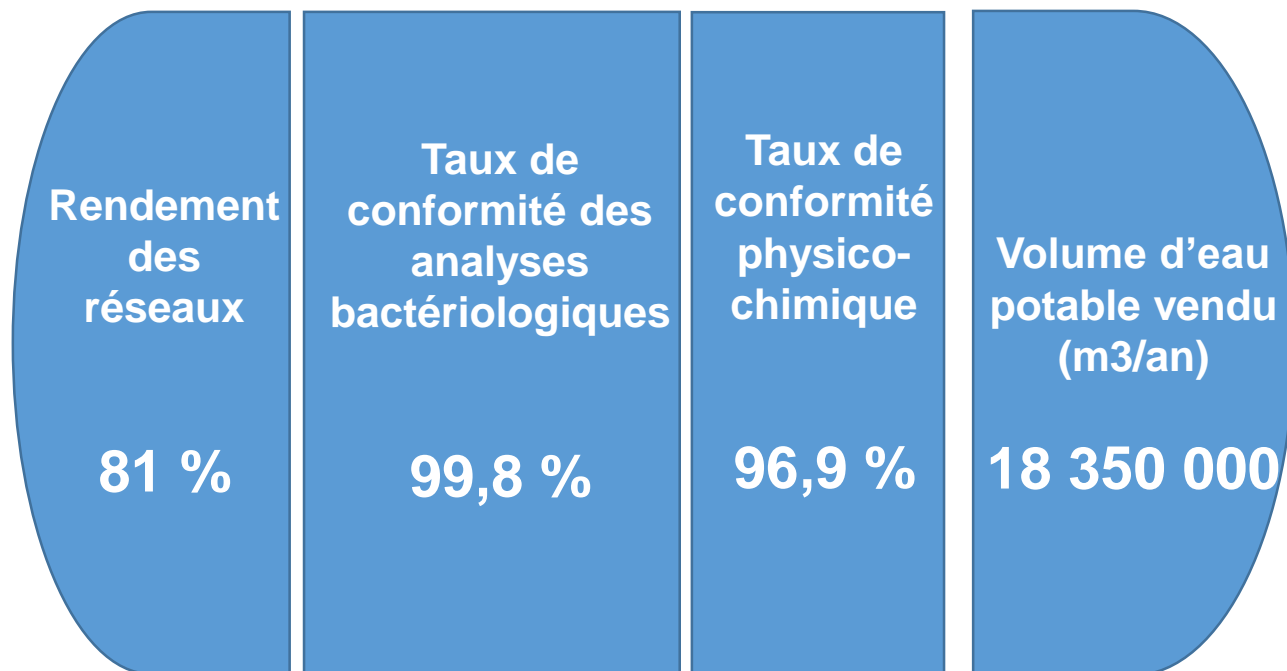


*Votre service public de l'eau*

**eaux  
de Vienne**  
siveer

La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.

# Ses chiffres en eau (données 2015)



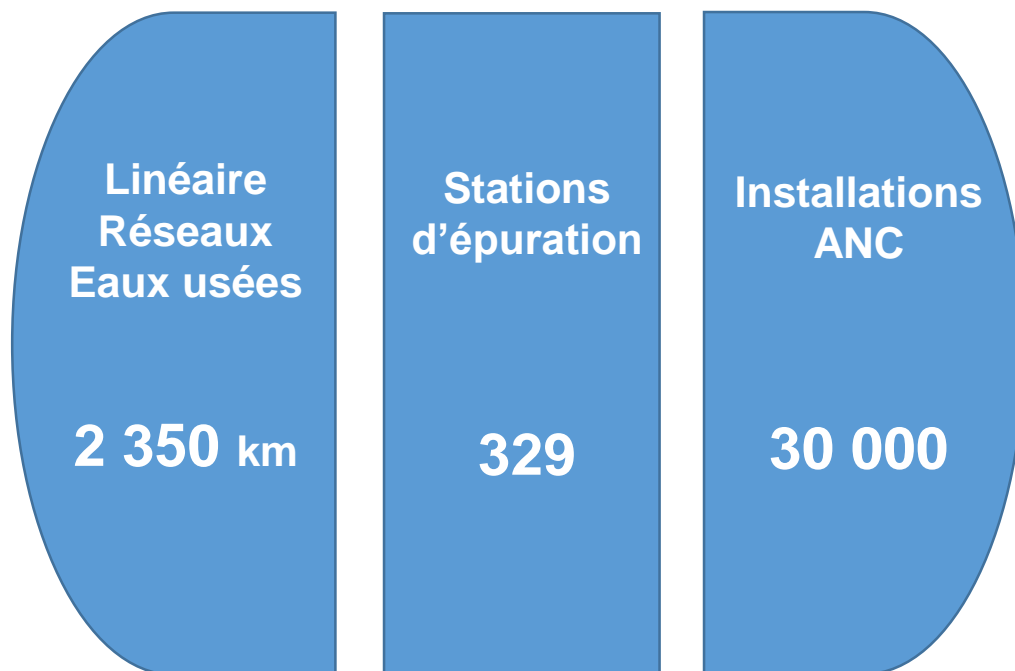
*Votre service public de l'eau*

**eaux  
de Vienne**  
siveer

La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.



# Ses chiffres en assainissement (janvier 2017)

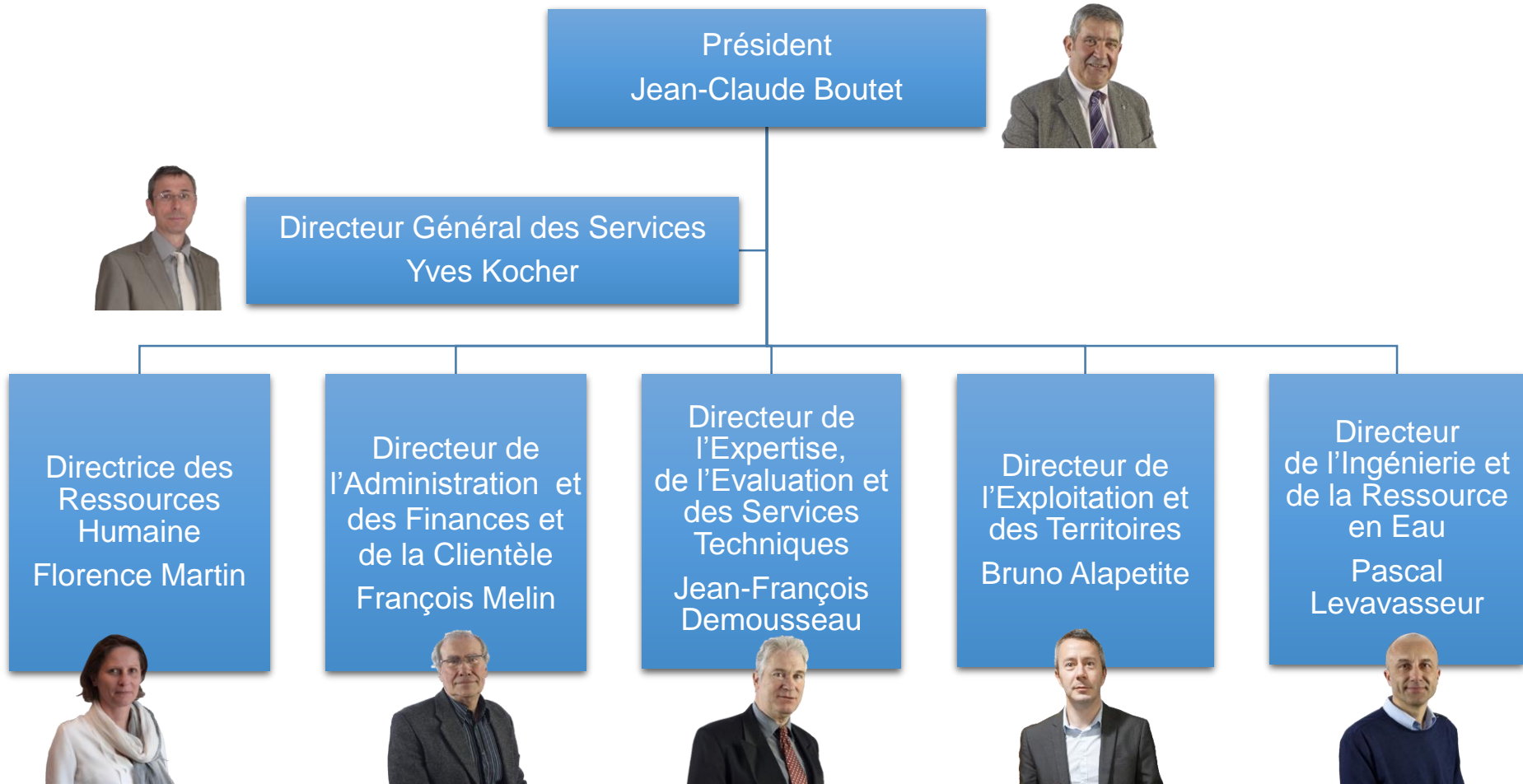


*Votre service public de l'eau*

**eaux  
de Vienne**  
siveer

La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.

# La direction générale



# Les responsables des agences et des centres



Franck NAPOLEON  
Loudun



Aurélien JARRY  
Neuville-de-Poitou



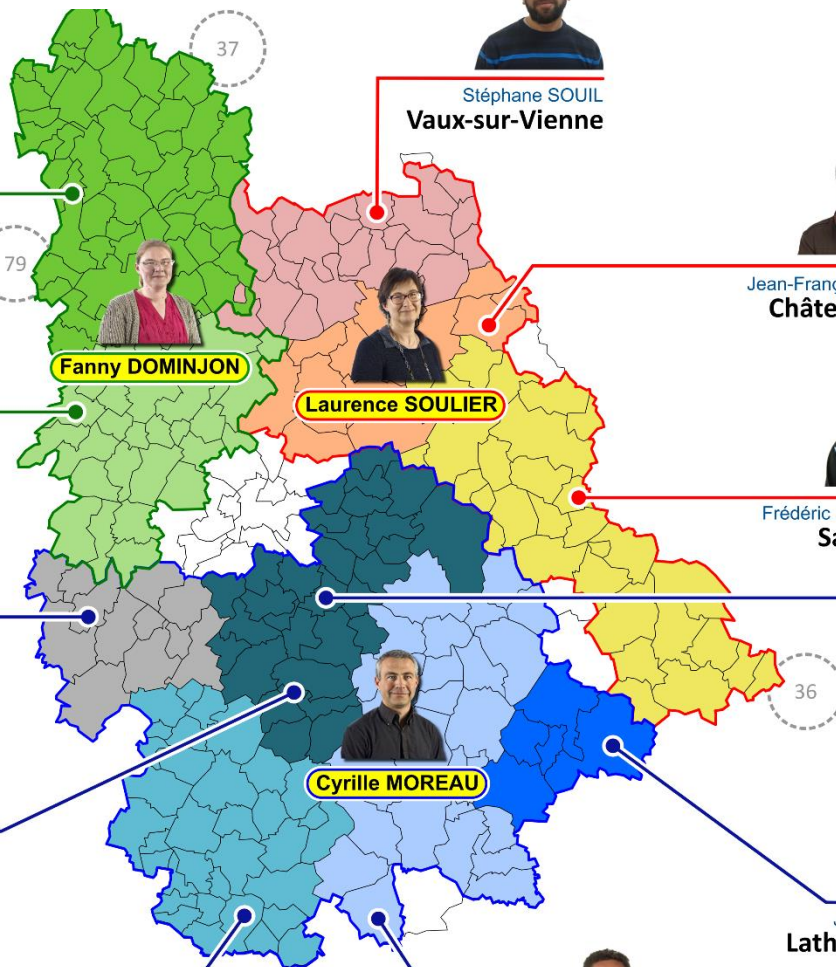
Vincent MECHTI  
Lusignan



François GUYOT  
Gençay (centre d'hydrocurage)



Mickaël THEBAULT  
Civray



Stéphane SOUIL  
Vaux-sur-Vienne



Jean-François MAHE  
Châtelleraut



Frédéric FONTENEAU  
Saint-Savin



Christophe VIAUD  
La Villegie-du-Clain



Jean-Michel PAJAUD  
Lathus-Saint-Rémy



Stéphane POHIN  
Lussac-les-Châteaux



Bruno ALAPETITE  
Directeur des territoires

Chef de centre

Responsable d'agence

- Agence de Neuville-du-Poitou
- Agence de La Villegie-du-Clain
- Agence de Châtelleraut

# La Loi NOTRe

---

- ✓ **Les compétences (eau et assainissement)** ne seront plus communales mais **relèveront des intercommunalités** ;
- ✓ Les EPCI devront prendre les **compétences eau potable et assainissement au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2020** (et plus tôt si les compétences étaient déjà exercées) ;
- ✓ **Le caractère sécable de la compétence assainissement disparaît**

*Votre service public de l'eau*



La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.

# **La Loi NOTRe... et la circulaire du 13 juillet 2016**

---

- ✓ La **compétence assainissement** devant être exercée par les EPCI comprend :
  - **Le Service Public Industriel et Commercial (SPIC)** de l'assainissement :
    - Assainissement Collectif (AC)
    - Assainissement Non Collectif (ANC)
  - **Le Service Public Administratif (SPA)** des eaux pluviales

*Votre service public de l'eau*



**La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.**



- ✓ Conformément à la loi NOTRe, dans la Vienne, la prise de compétence par l'EPCI à fiscalité propre entraîne

**la substitution...**

**des communes historiquement membres au sein du syndicat;**

**...Communes substituées par l'EPCI**

## **→ Mécanisme de Représentation Substitution**

**Sur le territoire et pour les compétences  
antérieurement transférées par les communes**

*Votre service public de l'eau*

- ✓ L'EPCI peut demander au préfet et après avis de la CDCI, à se **retirer du syndicat** (1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit le transfert de la compétence)
  
- ✓ **L'EPCI peut**, le cas échéant, **compléter « son intégration »** dans le syndicat par un **transfert complémentaire d'une ou de plusieurs compétences pour tout ou partie de son territoire.**

# **La Loi NOTRe... l'action du syndicat EDV**

---

- ✓ Des **contacts** pris dès la sortie de la Loi, notamment auprès des **services de l'Etat**
- ✓ L'accompagnement par le **cabinet d'Avocats Landot** et des échanges avec la **FNCCR** (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies)
- ✓ De nombreuses **présentations auprès des Territoires** (EPCI, comités locaux, communes, ...)
  
- ✓ **La réalisation d'études financières préalables aux transferts compétences des communes**

**➔ Nécessité d'anticiper l'échéance de 2020**

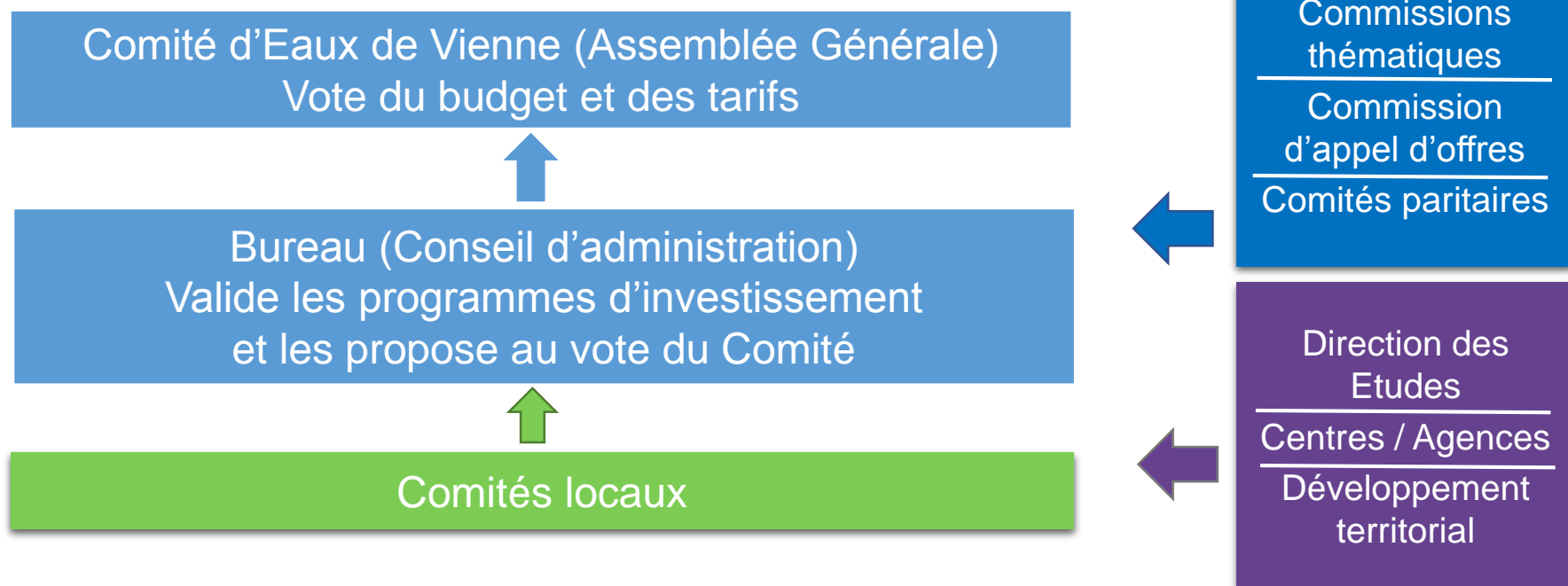
*Votre service public de l'eau*



**La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.**

# 🌀 *La place des élus - Instances EDV*

Le syndicat a mis en place des comités locaux qui regroupent des communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre.



# Le rôle des instances EDV

## ASSEMBLEE GENERALE

Réunion des délégués désignés par les communes et les EPCI.

Au sein du comité syndical, chaque commune et EPCI est représenté par :

- 1 délégué titulaire et 1 suppléant jusqu'à 2 000 habitants
- 1 délégué supplémentaire et 1 suppléant par tranche entamée de 2 000 habitants, au-delà de 2 000 habitants



## BUREAU

Président et membres du Bureau élus en assemblée générale.



## COMITE LOCAL

Collège de délégués titulaires, composé des délégués titulaires et des délégués suppléants désignés par les communes et les EPCI pour siéger au comité syndical.

### MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

- Valide des points stratégiques et politiques
- **Vote les budgets** et les tarifs
- Délibère sur l'organisation des services et le règlement intérieur
- Fixe le nombre de Territoires et leur périmètre, en fonction du nombre de centres d'exploitation

### PRESIDENT

### VICE PRESIDENTS DU BUREAU (15)

### MEMBRES DU BUREAU (10)

- Discute des points stratégiques et politiques
- Délibère sur le fonctionnement d'Eaux de Vienne, l'attribution de marchés publics, l'acquisition de biens...
- Valide les programmes d'investissements et propose les coûts d'exploitation
- Se réunit dans le cadre de commissions de travail thématiques

### MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

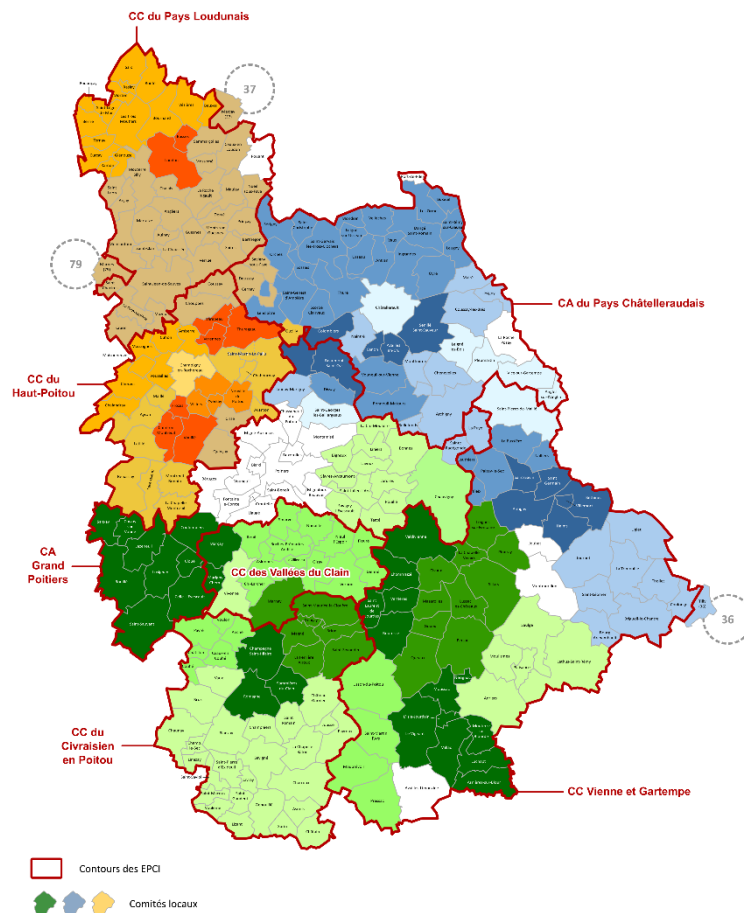
- Recense les besoins locaux
- **Propose les programmes d'investissement**
- Examine la comptabilité analytique du Comité en assainissement.



# Les comités locaux- EDV



Eau potable  
EPCI et comités locaux



Site réalisé par le bureau SIVEP - Eau de Vienne - Tél: 02 47 32 12 12 - Eau de Vienne est un membre du Groupement d'Intérêt Economique des Agglomérations de la Région de Poitou-Charentes (GIRP) - 100 rue de la République - 79000 Niort - France - www.eau-de-vienne.fr



*Votre service public de l'eau*

La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.

**eaux  
de Vienne**  
siveer

***Merci de votre attention***

***...Questions***



*Votre service public de l'eau*

**La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.**